



**Projet de Gestion intégrée des zones côtières de la Région  
Rabat- Salé-Kenitra » (GIZC-RSK)**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Appel à consultation pour le recrutement d'un Bureau Comptable ou de Conseil Juridique pour  
la réalisation d'une formation sur le renforcement des capacités des membres de coopératives  
partenaires dans le cadre du projet GIZC-RSK**

**APPEL A CONSULTATION AC N° 03 /GIZC-RSK /2025**

**Programme d'Assistance Technique et de Renforcement des Capacités Pour un Développement  
Durable Inclusif & Résilient aux Changements Climatiques**

## Table des matières

<b>I.</b>	<b>Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>Clauses techniques et administratives de la prestation .....</b>	<b>3</b>
	<b>Article I. Objectif de la consultation .....</b>	<b>3</b>
	<b>Article II. Consistance de la consultation .....</b>	<b>3</b>
	<b>Article III. Les délais d'exécution de la prestation.....</b>	<b>6</b>
	<b>Article IV. Visite des lieux.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<b>Article V. Livrables de la consultation.....</b>	<b>6</b>
	<b>Article VI. Pièces constitutives de la consultation .....</b>	<b>9</b>
	<b>Article VII. Déroulement, suivi et validation de la consultation....</b>	<b>9</b>
	<b>Article VIII. Modalités de règlement .....</b>	<b>11</b>
	<b>Article IX. Obligations du soumissionnaire .....</b>	<b>11</b>
	<b>Article X. Sous-traitance.....</b>	<b>11</b>
	<b>Article XI. Caractéristiques des prix .....</b>	<b>11</b>
	<b>Article XII. Critères d'évaluation des offres .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<b>Article XIII. Type de contrat devant être signé avec le prestataire</b> <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
	<b>Article XIV. Propriété intellectuelle .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<b>Article XV. Secret professionnel .....</b>	<b>11</b>
	<b>Article XVI. Date limite et lieu de remise des offres .....</b>	<b>11</b>
	<b>Article XVII. Procédures de mise en œuvre de cette consultation et règlement des conflits.....</b>	<b>12</b>
	<b>Annexe 1 : Bordereau des prix détaillés .....</b>	<b>13</b>
	<b>Annexe 2 : Modèle de déclaration sur l'honneur .....</b>	<b>14</b>
	<b>Annexe 3 : Modèle de l'acte d'engagement.....</b>	<b>15</b>

## **I. Contexte**

Le projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières de la Région Rabat-Salé-Kenitra (GIZC-RSK) vise à concilier la préservation des écosystèmes littoraux et le développement socio-économique des communautés locales. Dans ce cadre, les coopératives qui gèrent certains services écosystémiques au sein des Sites d'Intérêt Biologique et Écologique (SIBE) de la région ont exprimé un besoin déclaré en matière de renforcement de capacités, notamment dans les domaines de la gouvernance et de la gestion administrative et financière. Ce renforcement de capacité s'inscrit directement dans la démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) portée par le projet, qui considère l'autonomisation des acteurs locaux comme un levier fondamental pour une gestion durable des ressources. L'objectif final est de leur permettre d'exécuter des business plans solides, garantissant la viabilité de leurs filières tout en valorisant durablement le capital naturel.

La réussite et la pérennité de ces entités coopératives reposent sur le respect strict du cadre juridique et réglementaire défini par la loi n° 112-12 relative aux coopératives. Cette loi fondamentale impose aux gestionnaires la maîtrise d'un ensemble d'obligations documentaires et de procédures précises (tenue du registre des membres, organisation des assemblées générales, gestion comptable, etc.) qui sont indispensables pour assurer la conformité juridique et la bonne gouvernance de leur structure.

Par ailleurs, la requête précitée issue du terrain a mis en évidence un besoin crucial de renforcer les capacités de ces coopératives non seulement sur les aspects juridiques et administratifs, mais également sur les outils de gestion financière et comptable quotidienne (suivi de trésorerie, gestion des stocks, inventaire) et, de manière plus stratégique, sur l'élaboration et le pilotage d'un Business Plan.

C'est dans ce contexte que le projet GIZC-RSK lance les présents termes de référence pour le recrutement d'un(e) consultant(e) expert(e). Sa mission consistera à fournir un accompagnement sur mesure à ces deux coopératives pour assurer leur structuration formelle, renforcer leurs compétences en gestion et les doter d'un plan d'affaires leur permettant de se développer de manière durable.

## **II. Clauses techniques et administratives de la prestation**

### **Article I. Objectif de la consultation**

L'objectif général de cette consultation est de renforcer les capacités de gestion administrative, financière et stratégique des coopératives cibles, afin d'assurer leur conformité légale, d'améliorer leur gouvernance et de garantir leur viabilité économique à long terme, en accord avec les principes de la gestion durable des ressources naturelles.

### **Article II. Consistance de la consultation**

**Elle est composée de deux parties.**

La création des coopératives au Maroc est encadrée par la **loi n° 112-12**, promulguée par le Dahir du **21 novembre 2014**. L'importance capitale de cette loi réside dans le fait qu'elle établit un cadre juridique **clair, moderne et sécurisé** pour la constitution

de ces entités. Selon cette loi, une coopérative est un groupement de personnes physiques et/ou morales qui s'unissent volontairement pour créer une entreprise commune. L'objectif principal de cette entreprise est de satisfaire leurs besoins économiques et sociaux partagés. Sa gestion et son fonctionnement doivent obligatoirement respecter les valeurs et principes fondamentaux de la coopération reconnus mondialement, notamment l'adhésion ouverte, la gestion démocratique par les membres, leur participation économique et l'engagement envers la société.

Le plan de formation demandé doit comprendre deux parties **à dispenser en langue arabe** :

## I- Gestion Administrative et Financière des Coopératives

Composée de trois modules :

### Module 1 : Les Fondamentaux Juridiques et les obligations documentaires

*Maîtriser les obligations légales et la tenue des registres obligatoires (membres, souscripteurs) pour assurer la conformité juridique de la coopérative.*

*Savoir organiser et documenter les réunions des instances de gouvernance (Assemblée Générale, Conseil d'Administration).*

**À l'issue de ce module, les participants seront capables de :**

- Comprendre les principales obligations légales issues de la loi 112-12 et ses textes d'application.
- Préparer et convoquer une Assemblée Générale dans les règles (délais, contenu de la convocation, documents joints).
- Ce module leur donnera la maîtrise des règles juridiques et de la gouvernance démocratique de la coopérative, incluant la gestion du capital social, la répartition des excédents et la définition claire des rôles de chacun.

### Module 2 : Les Outils de la gestion financière et comptable quotidienne

*Mettre en place et utiliser les outils essentiels pour le suivi de la trésorerie (caisse, banque), des stocks et du patrimoine de la coopérative.*

**À l'issue de ce module, les participants seront capables de :**

- Suivre quotidiennement les flux de trésorerie de la coopérative à l'aide des journaux de caisse et de banque.
- Réaliser et tenir à jour l'inventaire du matériel et des équipements de la coopérative.
- Maîtriser les entrées et sorties de marchandises grâce à la fiche de stock.

### Module 3 : Le Régime Fiscal des Coopératives

*Ce module est consacré à l'analyse du régime fiscal applicable aux coopératives. Il vise à clarifier les principes d'imposition, les exonérations possibles et les obligations déclaratives spécifiques à ce statut.*

## **À l'issue de ce module, les participants seront capables de :**

- Distinguer le régime fiscal coopératif du régime des sociétés classiques.
- Identifier les conditions d'exonération des impôts commerciaux.
- Sécuriser les pratiques de la coopérative.
- Appliquer correctement le régime de TVA.
- Maîtriser l'impact fiscal de la répartition des excédents.
- Anticiper les obligations déclaratives.
- Dialoguer de manière éclairée avec leur expert-comptable.

## **II- Le Business Plan**

Afin de renforcer leur professionnalisation et leur accès au financement, l'objectif de cette partie de former ces coopératives à l'élaboration d'un business plan est de les doter d'un outil stratégique qui valorise leurs spécificités tout en démontrant leur viabilité économique, afin de garantir leur pérennité et leur impact sur les SIBEs.

Pour accompagner les coopératives dans la compréhension et la maîtrise du Business Plan, le formateur réalisera les modules suivants :

### **Module 1 : Qu'est-ce qu'un business plan ?**

À l'issue de ce module, les participants auront une vision claire et structurée de ce qu'est un business plan. Ils sauront en identifier les grandes sections (juridique, économique, financière) et comprendre comment elles s'articulent pour former un document cohérent. Ils seront capables d'en définir l'architecture globale et de comprendre son rôle essentiel comme outil de pilotage et de communication.

### **Module 2: La partie juridique du business plan**

À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de poser les fondations juridiques de leur **coopérative**. Ils pourront choisir le statut juridique le plus pertinent pour leur projet, définir les modalités de gouvernance et de partage des responsabilités entre les membres, tout en comprenant les implications fiscales et administratives de leurs choix.

### **Module 3 : La partie économique du business plan**

À l'issue de ce module, les participants maîtriseront les outils d'analyse stratégique nécessaires pour positionner leur offre sur le marché. Ils sauront mener une étude de marché, analyser la concurrence pour définir un avantage compétitif durable, et formuler une proposition de valeur claire. Ils seront capables de traduire cette analyse en une stratégie marketing et commerciale concrète via l'analyse SWOT et le modèle des 4P.

### **Module 4 : La partie financière du business plan**

À l'issue de ce module, les participants seront capables de traduire leur stratégie en prévisions financières robustes. Ils sauront construire un plan de financement de démarrage ainsi que les principaux tableaux prévisionnels sur trois ans

(Compte de Produits et Charges, plan de trésorerie, bilan), leur permettant de chiffrer la viabilité de leur projet et de comprendre les indicateurs clés attendus par les partenaires financiers.

## **Module 5 : Analyse de la rentabilité et pilotage du projet**

À l'issue de ce module, les participants pourront évaluer de manière approfondie la rentabilité financière de leur projet en maîtrisant le calcul et l'interprétation des indicateurs d'investissement essentiels (VAN, TRI, délai de récupération). Enfin, ils seront capables de mettre en place un tableau de bord pour piloter la performance de leur **coopérative** et suivre l'atteinte de leurs objectifs stratégiques.

**A l'issue de ces modules le formateur propose des petits exercices de cas.**

### **Article III. Les délais d'exécution de la prestation**

Le délai global de la prestation est de 5 jours (dont deux jours d'animation).

### **Article IV. Livrables de la consultation**

#### **Principaux Livrables de la Consultation**

À l'issue de la consultation, le prestataire devra soumettre les deux dossiers suivants :

##### **1. Le Kit de Formation Complet (en langue arabe)**

Il s'agit de l'ensemble des outils pédagogiques utilisés et remis aux participants. Ce kit doit être prêt à l'emploi et permettre aux coopératives de continuer à travailler en autonomie. Il comprendra :

- Le support de présentation de la formation (PowerPoint ou équivalent).
- Les modèles et canevas pratiques

##### **2. La Synthèse des Travaux d'Ateliers**

Ce document est destiné à l'unité de coordination du projet GIZC-RSK. Il doit synthétiser le déroulement et les résultats de la mission et inclure :

- Un rappel des objectifs et de la méthodologie employée.
- Le déroulement détaillé des deux journées de formation.
- La **liste des participants** avec leur émargement (en annexe).
- Une analyse des résultats obtenus et du niveau de participation, basée sur des fiches d'évaluation destinées aux participants.
- Une synthèse des attentes et besoins exprimés par les participants le long de cette session de formation ;

- Des **recommandations** claires pour le projet GIZC-RSK sur les prochaines étapes et le suivi à assurer auprès des coopératives.

**Le prestataire fournira à l'unité de coordination les 2 dossiers en 3 exemplaires format papier et une version sous format électronique**

**Article V. Profil demandé et la grille de notation des offres techniques (Total sur 100 points)**

- **Profil du prestataire demandé : un Bureau Comptable ou un Bureau de conseil juridique**
- **Critères d'Évaluation :**

Éléments d'évaluation	Note max.
1) Qualité et pertinence du contenu des modules de formation proposés (en langue arabe) <b>NT1</b>	60
2) Expérience du formateur proposé dans le domaine de la prestation <b>NT2</b>	40
<b>Total Note Technique (NT=NT1+NT2)</b>	<b>100</b>

**Détail des Critères d'Évaluation**

**1. Qualité et pertinence du contenu des modules de formation proposés (NT1 sur 60 points)**

Ce critère est évalué selon les paliers fixes suivants :

**1.1 Qualité des modules sur la Gestion Administrative et Financière (NT11sur 30 points)**

Niveau de Qualité	Description	NT11
Excellent / Très exhaustif	Le contenu proposé est très exhaustif, détaillant de manière approfondie et pratique chaque module. La proposition inclut des exemples concrets et des outils.	30
Satisfaisant / Complet mais peu détaillé	Le contenu est complet et couvre les thématiques demandées, mais la description reste générale et moins détaillée.	15
Non conforme	La proposition est incomplète, incohérente ou ne répond pas aux objectifs des modules de la Partie I des TDR.	0

## **1.2 Qualité des modules sur l'Élaboration du Business Plan (NT12 sur 30 points)**

Niveau de Qualité	Description	Note NT12
Excellent / Détailé et pratique	La proposition développe toutes les étapes de l'élaboration du business plan de manière logique et détaillée. Elle intègre explicitement des études de cas pratiques, des modèles et des canevas pour guider les participants.	30
Satisfaisant / Succinct	La proposition décrit les modules de manière succincte. Les étapes du business plan sont listées mais manquent de développement	15
Non conforme	La proposition est incomplète, incohérente ou ne répond pas aux objectifs des TDR.	0

## **2. Expérience du formateur proposé par le bureau (NT2 sur 40 points)**

Sous-critère d'évaluation	Barème	Note NT2
1.1 Nombre de prestations similaires* réalisées par le formateur	Sur 20	
• 5 prestations ou plus	20	
• De 2 à 4 prestations	10	
• 1 prestation	5	
1.2 Années d'expérience professionnelle du formateur dans le conseil ou la formation sur les modules demandés	Sur 10	
• Supérieure à 10 ans	10	
• De 5 à 9 ans	6	
• Inférieure à 5 ans	3	
1.3 Formation académique du formateur dans un domaine pertinent (Gestion, Finance, Comptabilité, Droit des affaires, Économie)	Sur 10	
• Niveau Bac+4	10	
• Niveau Bac+2 et plus	5	
Total Note NT2 /40		

\* *Prestations similaires : Missions de formation et/ou d'accompagnement portant spécifiquement sur la gestion comptable, financière, et/ou l'élaboration de business plans avec précision sur le client de la prestation.*

## **Synthèse et Calcul de la Note Globale**

### A) TOTAL DE LA NOTE TECHNIQUE

NOTE TECHNIQUE NT = NT1 + NT2

/100

**NB/ Une note technique (NT) inférieure à 60/100 est éliminatoire.**

### B) JUGEMENT FINANCIER DES OFFRES

NOTE FINANCIERE

NF=

NF =  $100 \times MD/M$  Où : MD: désigne le montant de l'offre la moins disante, M: désigne le montant de l'offre considérée.

### D) JUGEMENT GLOBAL ET DEFINITIF DES OFFRES

Note globale (NG) =  $(0.7 \times \text{Note Technique}) + (0.3 \times \text{Note Financière})$

NG=

## **Article VI. Pièces constitutives de la consultation**

### **Condition de la soumission des offres :**

Les offres doivent être déposées sous plis fermé portant le titre de la prestation avec la mention :

A Monsieur le Directeur National du Projet de Gestion Intégrée des Zones Côtieres « Projet GIZC-RSK, au siège de la Direction Régionale de l'Environnement Rabat - Salé - Kénitra sis à : 22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat.

Le dossier administratif et le dossier technique/additif et financier doivent être soumis en trois dossiers distincts sous plis fermés, lesquels doivent être datés et signés.

### **Et doivent comprendre :**

#### **Un dossier administratif :**

- Une déclaration sur l'honneur, (modèle en annexe) ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- L'original du certificat d'immatriculation au registre de commerce.

#### **Offre technique :**

- Le plan de formation avec le détail des modules en langue Arabe.
- Les curriculums vitae (CV) de l'animateur de formation.
- Ces présents TDRs signés

### **Offre financière (en MAD).**

Le dossier financier doit comprendre un acte d'engagement dûment signé par le prestataire.

Cette offre doit répondre au modèle à l'annexe 1 .

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le DDD et le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués sa soumission sera rejetée.

## **Article VII. Déroulement, suivi et validation de la consultation**

Cette consultation sera supervisée par le comité technique du suivi du projet GIZC RSK.

## **Article VIII. Modalités de règlement**

Le règlement sera effectué en totalité après la réalisation de la formation et la réception des livrables et selon le bordereau des prix fourni par le prestataire et après validation du MO.

Les paiements seront effectués par le bureau PNUD MAROC après approbation du Directeur National du Projet GIZC-RSK - Directeur de la Direction de la Coopération du Partenariat et de la Communication au DDD.

Le paiement sera débité au Titre du Projet : Climat AT&RC DD inclusif-UNDP-MAR-  
**Quantum Award ID :** 00120543 MAR\_GVTMAR\_GCS\_106663

**NB/** Le paiement se fera conformément aux procédures de gestion des projets de coopération appuyés par le PNUD, **en Hors Taxe, avec remise d'une attestation d'exonération de TVA par le PNUD.**

## **Article IX. Obligations du soumissionnaire**

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné les termes de référence de la présente Consultation et assumeront seuls les conséquences des lacunes et insuffisances qu'ils auraient commises dans la présentation d'une offre non conforme, à tous égards, aux exigences de ladite consultation. Toute carence constatée, à ce titre, peut entraîner le rejet de l'offre correspondante.

## **Article X. Sous-traitance**

La sous-traitance n'est pas prévue au titre de la présente Consultation.

## **Article XI. Caractéristiques des prix**

Les prix comprennent les droits, impôts, taxes y compris le cas échéant la retenue à la source, frais généraux, faux frais et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation.

Les prix de la consultation sont libellés en dirhams (DH ou MAD) en toutes taxes comprises (T.T.C).

## **Article XII. Propriété intellectuelle**

Après approbation, les livrables produits par le Titulaire deviennent la propriété du MO et des coopératives, qui pourra les utiliser sans aucune redevance ni restriction.

## **Article XIII. Secret professionnel**

Le Titulaire sera assujetti, pour tout ce qui concerne son activité découlant de la réalisation de la prestation au secret professionnel.

## **Article XIV. Date limite et lieu de remise des offres**

*Les dossiers seront, sous plis cachetés à Monsieur Le Directeur National du Projet « Gestion Intégrée de la Zone Côtière de la Région Rabat-Salé-Kénitra (GIZC-RSK) », à la Direction Régionale de l'Environnement de la Région Rabat Salé Kénitra sis à :*

**22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat**

**Avant le 19/12/2025 à 10h00.**

Date, heure et lieu d'ouvertures des offres : **19/12/2025 à 10h00,**

**Lieu : siège de la DRE-RSK, Rabat.**

Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement)	Projet de Gestion Intégrée des Zones côtières RSK, (GIZC-RSK), DDD/PNUD Direction Régionale de l'Environnement Rabat Salé Kénitra (DRE-RSK) Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable 22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat Fax : +212 (0) 5 37 57 18 04 Les réponses tardives du MO ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le MO estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.
---	--

**Article XV. Procédures de mise en œuvre de cette consultation et règlement des conflits**

La mise en œuvre de cette prestation suit les lignes directrices : National Implementation by the Government of UNDP Supported Projects: Guidelines and Procedures

[https://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Programme%20and%20Operations%20Policies%20and%20Procedures/NIM\\_for\\_Government\\_english.pdf](https://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Programme%20and%20Operations%20Policies%20and%20Procedures/NIM_for_Government_english.pdf)

Règlement des différends juridiques : l'unité d'exécution nationale aurait recours aux procédures de la CNUDCI.

### **Annexe 1 : Bordereau des prix détaillés**

- (S'y conformer strictement pour l'élaboration de l'offre financière)

### **Appel à consultation pour la réalisation d'une formation sur le renforcement des capacités des membres de coopératives partenaires dans le cadre du projet GIZC-RSK**

#### **APPEL A CONSULTATION AC N° 03 /GIZC-RSK /2025**

Désignation des prestations	Unité	Quantité (1)	Prix unitaire (DH HT)(2)	Prix total (DH HT) : (1)x(2)
Réalisation de la formation au profit des coopératives sur : La Gestion Administrative et Financière des Coopératives Le Business Plan	Forfait	1		
TOTAL HTVA				
TVA				
TOTAL TTC				

(Cahet et signature)

*Le budget devra couvrir tous les frais de l'étude, les déplacements, l'accompagnement sur terrain, le suivi, l'animation.*

## Annexe 2 : Modèle de déclaration sur l'honneur

- Mode de passation : APPEL A CONSULTATION AC N° 03 /GIZC-RSK /2025

Appel à consultation lancé par le projet GIZC-RSK, conformément aux procédures de Mise en Ouvre Nationale par les Gouvernements des Projets Appuyés par le PNUD (NIM).

### **Appel à consultation pour la réalisation d'une formation sur le renforcement des capacités des membres de coopératives partenaires dans le cadre du projet GIZC-RSK**

#### **A - Pour les personnes physiques**

Je, soussigné : .....(prénom, nom et qualité)

Numéro de tél.....numéro du fax.....

Adresse électronique.....agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu :.....

affilié à la CNSS sous le n° :.....(1)

inscrit au registre du commerce de.....(localité) sous le n°

.....(1) n° de patente.....(1)

n° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

#### **B - Pour les personnes morales**

Je, soussigné .....(Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)

Numéro de tél.....numéro du fax.....

Adresse électronique.....

Agissant au nom et pour le compte de.....(Raison sociale et forme juridique de la société) au capital de:.....

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu.....

Affiliée à la CNSS sous le n°.....(1)

Inscrite au registre du commerce.....(localité) sous le n°.....(1)

n° de patente.....(1)

n° de l'ICE (Identifiant Commun de l'Entreprise).....

n° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB), en vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

#### **- Déclare sur l'honneur :**

1. m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans les TDRs, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
2. que je remplis les conditions prévues dans lesdits TDRs ;
3. étant en redressement judiciaire, j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité ;
4. m'engager à ne pas recourir à la sous-traitance ;
5. m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
6. m'engager à ne pas faire, par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché ;
7. attester que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu les procédures PNUD et les procédures nationales de passation des marchés publics ;
8. je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature ;
9. je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues et les procédures de règlement des conflits décrites ci-dessus dans la présente demande à consultation.

NB. en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

### **Annexe 3 : Modèle de l'acte d'engagement**

---

#### **A. Partie réservée à l'Administration.**

Appel à consultation lancé par le projet GIZC-RSK, conformément aux procédures de Mise en Ouvre Nationale par les Gouvernements des Projets Appuyés par le PNUD (NIM).

**Appel à consultation pour la réalisation d'une formation sur le renforcement des capacités des membres de coopératives partenaires dans le cadre du projet GIZC-RSK**

#### **B. POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Je (1) soussigné : .....(Prénom, nom et qualité), agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte : .....  
Adresse du domicile élu : .....  
Affilié à la CNSS sous le n°: .....(2).....  
Inscrit au registre du commerce de : .....sous n°.....  
Patente n° : .....(2).....

#### **C. POUR LES PERSONNES MORALES :**

Je (1) soussigné: .....(Prénom, nom et qualité au sein de l'Entreprise), agissant au nom et pour le compte de : .....(Raison sociale et forme juridique de la société)  
Au capital de : .....  
Adresse du siège social de la société : .....  
Adresse du domicile élu : .....  
Affilié à la CNSS sous le n° : .....(2).....  
Inscrit au registre du commerce de : .....(Localité) sous n° .....et n° de patente: .....(2)

#### **En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :**

Après avoir pris connaissance du dossier des Termes de Référence concernant les prestations précisées en objet de la partie A, ci-dessus.

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

- 1) Remets revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix et un détail estimatif et/ou la décomposition du montant global établi (s) conformément aux modèles figurant aux Termes de référence.
- 2) M'engage à exécuter lesdites prestations conformément au **TDRs** et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :
  - Montant hors TVA (en chiffres et en lettres) .....
  - .....
  - Montant TVA (en chiffres et en lettres) .....
  - .....
  - Montant TVA comprise (en chiffres et en lettres).....
  - .....

Le PNUD libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte : .....  
(à la Trésorerie Générale, bancaire ou postale)

Ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à : .....(localité) sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

**Fait à : ..... , Le : .....  
(Signature et cachet du concurrent)**